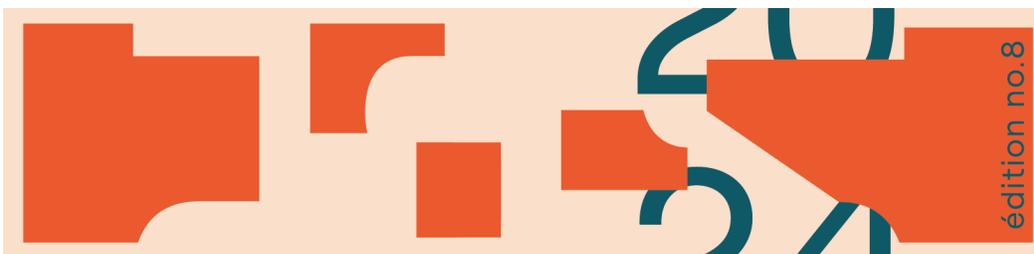


# Prix Enclume 2024



Communiqué  
Pour diffusion immédiate

Montréal, mars 2024

## LANCEMENT

### Prix Enclume 2024 - Développement et mise en valeur du territoire

La coopérative l'**Enclume - Atelier de développement territorial** annonce le lancement de la 8e édition de son prix visant à célébrer un projet étudiant qui traite d'une problématique d'aménagement du territoire, en milieu régional ou urbain.

L'Enclume est une coopérative de travail œuvrant dans le domaine de l'aménagement dont la mission consiste à offrir des services d'accompagnement dans le cadre de projet de valorisation du territoire. En tant qu'entreprise d'économie sociale et solidaire, l'Enclume s'est investie d'une mission parallèle visant à encourager diverses causes qui lui tiennent à cœur et qui s'inscrivent dans ses valeurs d'entreprise. C'est pourquoi le Prix Enclume vise à soutenir les étudiant.e.s dans le cadre de leur cheminement académique. Cette édition s'adresse aux **finissant.e.s de l'année académique 2023-2024**.

En remettant ce prix, l'Enclume souhaite encourager et récompenser les étudiant.e.s qui se sont penché.e.s sur une problématique d'aménagement du territoire, en milieu régional ou urbain, et qui ont fait des efforts significatifs pour porter un regard interdisciplinaire sur le territoire. Les projets élaborés dans un domaine connexe à l'aménagement du territoire sont les bienvenus. À titre d'exemple, différents thèmes peuvent être traités : récréotourisme, paysage, design urbain, patrimoine, pratique culturelle, transport, agriculture, etc. Ce prix souligne également la qualité et l'originalité de la réflexion et du travail accompli. Cette volonté d'encourager la multiplicité des regards et expertises sur les défis de l'aménagement s'exprime également dans le processus de sélection du projet lauréat, grâce à notre **jury invités** qui contribueront à l'analyse des dossiers.

Ce prix est ouvert aux individus comme aux équipes. La ou les personnes gagnantes recevront une bourse d'un montant de **1000\$** et seront invitées au bureau de l'Enclume pour y présenter leur projet. De plus, le projet retenu sera diffusé sur le site web de la coopérative (enclume.ca).

#### Pour être éligible :

- › Le projet doit être réalisé dans le cadre d'une activité de fin d'études (mémoire, TD, atelier, projet terminal, essai-laboratoire, essai-projet, etc.) ;
- › Le projet doit avoir été produit en tout ou en partie au cours de l'année scolaire 2023-2024 ;

#### Pour déposer votre candidature, vous devez nous faire parvenir :

- › Un résumé du projet (250 - 500 mots) ;
- › Une description du projet sous forme de planche, de synthèse (2-4 pages) ou sous toutes autres formes pertinentes ;
- › Une image représentative du projet (photo, plan, schéma, etc.) ;
- › Un courriel de support au projet, envoyé directement à [prix@enclume.ca](mailto:prix@enclume.ca), provenant d'un professeur, d'un professionnel de l'aménagement ou de toutes autres personnes pertinentes au projet ;
- › Une attestation d'inscription dans un programme universitaire.

Les participants ont jusqu'au **17 mai 2024** pour transmettre leur candidature.

# enclume

Contact  
[prix@enclume.ca](mailto:prix@enclume.ca)

Information  
[www.enclume.ca/prix](http://www.enclume.ca/prix)